

*Entreprises de la Colombie-Britannique.*—Des travaux d'irrigation ont été entrepris en Colombie-Britannique sous l'empire de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants et à la demande du gouvernement de la province. Trois entreprises, celle de Chase et celles dites *Johnstone Western Canada Ranching Project No. 1 and No. 2*, ont été parachevées dans la vallée de la Thompson-Sud. Grâce à elles, 809 acres de terre ont été aménagées en vue de l'irrigation au profit de quelque 40 anciens combattants de la seconde guerre mondiale.

Trois autres entreprises ont été terminées dans la vallée de l'Okanagan: l'entreprise d'irrigation de Westbank, celle de Bankhead, près de Kelowna, et celle de Cawston-Benches, à l'est de la ville de Keremeos. Ces entreprises arrosent 1,782 acres de terre où sont établis 170 anciens combattants de la seconde guerre mondiale. L'entreprise de West-Benches (Penticton), irriguant environ 200 acres et desservant 97 petits lopins où sont établis des anciens combattants, a été terminée en 1953.

Les vallées de l'Okanagan et de la Thompson-Sud sont des régions de culture intensive. Les terres aménagées pour l'irrigation par les autorités fédérales serviront surtout à la culture des baies et des légumes et à l'industrie laitière.

*Entreprises d'assainissement.—Riding Mountain.*—A la demande du gouvernement du Manitoba, l'Administration du rétablissement agricole des Prairies a mené des enquêtes approfondies dans la région de Riding-Mountain, où le débordement des cours d'eau qui descendent les versants septentrional et oriental des monts Riding et Duck cause des dommages à une vaste étendue de bonnes terres agricoles (environ 252,000 acres). Le coût des travaux est divisé entre le gouvernement fédéral et celui du Manitoba. Les travaux consistent à nettoyer et à endiguer le lit des cours d'eau, à le redresser par des coupures et des détournements et à empêcher l'érosion des berges.

*Entreprise de la rivière Assiniboine.*—Ces travaux sont exécutés par l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, à la demande du gouvernement du Manitoba, afin d'empêcher de nouveaux débordements de l'Assiniboine, surtout entre Brandon et Virden et entre Portage-la-Prairie et Headingly, où des milliers d'acres de riches terres agricoles ont été fréquemment inondées. On étudie en détail les données relatives à l'écoulement des eaux dans le bassin hydrographique de la rivière Assiniboine et l'aménagement des réservoirs près de sa source est commencé.

*Entreprise d'égouttement de la région de la rivière Saskatchewan.*—Les autorités fédérales ont fait des relevés et des enquêtes afin de déterminer la possibilité d'assécher en vue de l'agriculture les terres situées dans la région de Pasquia du delta de la rivière Saskatchewan, près de Le Pas, au Manitoba. Un accord est intervenu au début de 1953 entre le gouvernement du Canada et celui du Manitoba en vue de la construction d'ouvrages d'assèchement afin de mettre la région à l'abri des inondations et d'y aménager quelque 96,000 acres de terre propre à l'agriculture. Le gouvernement du Canada défraiera les principaux ouvrages de protection et celui du Manitoba, l'établissement, l'entretien des ouvrages et l'assèchement même des terres. La moitié des terres asséchées seront réservées au rétablissement de cultivateurs qui viendront de régions atteintes par la sécheresse et le reste sera vendu. Une partie du produit de la vente des terres sera versée au gouvernement fédéral en remboursement partiel des frais de construction des principaux ouvrages. Les travaux ont commencé au début de 1953.

*Entreprise d'assèchement de la vallée de Lillooet.*—Cette entreprise est le fruit d'une entente entre le gouvernement fédéral, celui de la Colombie-Britannique et la circonscription d'assèchement de la vallée de Pemberton. Les travaux s'effectuent dans la vallée de la rivière Lillooet, en amont et en aval de la ville de Pemberton; ils visent à protéger les terres actuellement en culture et à mettre d'autres terres en valeur au moyen d'ouvrages d'endiguement et d'égouttement. Le territoire asséché s'étend sur 14,000 acres, ce qui permettra aux cultivateurs de la région d'agrandir leurs fermes et favorisera l'établissement de centaines d'autres habitants.